



## **APPEL D'OFFRES**

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

**No SP-29922** Services d'entretien, d'inspection et acquisition d'équipements d'extinction d'incendie

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 17 mars 2020 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

**DONNÉ À LAVAL**  
ce 25 février 2020

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

**No OS-SP-29835** Services professionnels d'actuariat en assurance collective

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 31 mars 2020 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 25 février 2020

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

**No SP-29920** Travaux de mise en place de mesures préférentielles pour autobus (MPB) sur le corridor de l'avenue des Bois, d'une partie de l'autoroute Jean-Noël-Lavoie (A-440) et du boulevard Chomedey, entre la gare Sainte-Dorothée et le pont Lachapelle

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 31 mars 2020 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 25 février 2020

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

**No SP-29954** Acquisition de chargeurs sur roues avec attachements, accessoires et outils

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 31 mars 2020 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 25 février 2020

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

**No SP-29956** Acquisition et installation d'un répartiteur de charge avec support et maintenance

Les soumissions seront reçues au plus tard à 10 h 30 le mardi 31 mars 2020 au bureau des soumissions du Service du greffe, 1, place du Souvenir, Ville de Laval. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 15 à midi et de 13 h à 17 h 30.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h ce même jour en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 25 février 2020

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



## AVIS DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté les règlements suivants:

Règlement numéro L-12726-F décrétant un emprunt maximal de 14 200 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions, de gré à gré ou par voie d'expropriation, de terrains requis dans le cadre d'activités municipales

### **Approbations requises:**

Adoption par le conseil municipal:	13 décembre 2019
Certificat de l'enregistrement des personnes habiles à voter:	13 janvier 2020
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:	13 février 2020

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12727-F décrétant un emprunt maximal de 8 200 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions de terrains requis à des fins municipales

### **Approbations requises:**

Adoption par le conseil municipal:	13 décembre 2019
Certificat de l'enregistrement des personnes habiles à voter:	13 janvier 2020
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:	13 février 2020

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12728-F décrétant un emprunt maximal de 8 900 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à l'acquisition et la mise en place d'équipements, de logiciels et de systèmes pour les services de l'innovation et des technologies et de la police ainsi que pour le Centre d'excellence en géomatique

### **Approbations requises:**

Adoption par le conseil municipal:	13 décembre 2019
Certificat de l'enregistrement des personnes habiles à voter:	13 janvier 2020
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:	13 février 2020

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12729-F décrétant un emprunt maximal de 16 500 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions d'équipements et de matériel de transport

### **Approbations requises:**

Adoption par le conseil municipal:	13 décembre 2019
Certificat de l'enregistrement des personnes habiles à voter:	13 janvier 2020
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:	13 février 2020

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12730-F décrétant un emprunt maximal de 3 600 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des acquisitions de véhicules de type autopompe et échelle

**Approbations requises:**

Adoption par le conseil municipal:	13 décembre 2019
Certificat de l'enregistrement des personnes habiles à voter:	13 janvier 2020
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:	13 février 2020

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12731-F décrétant un emprunt maximal de 6 450 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux de mobilité active, d'équipements de gestion du trafic, de mesures d'apaisement de la circulation et d'utilités publiques

**Approbations requises:**

Adoption par le conseil municipal:	13 décembre 2019
Certificat de l'enregistrement des personnes habiles à voter:	13 janvier 2020
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:	13 février 2020

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12732-F décrétant un emprunt maximal de 18 900 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux de plantation et de réduction des îlots de chaleurs, ainsi qu'à l'acquisition d'équipements et la mise à niveau en art public

**Approbations requises:**

Adoption par le conseil municipal:	13 décembre 2019
Certificat de l'enregistrement des personnes habiles à voter:	13 janvier 2020
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:	13 février 2020

XXXXXXXXXX

Règlement numéro L-12733-F décrétant un emprunt maximal de 24 200 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux de réfection, de mise aux normes et de réaménagement pour les bâtiments, les stationnements, le mobilier d'éclairage et les équipements aquatiques, des travaux d'accessibilité universelle, d'économie d'énergie et de développement durable ainsi qu'à l'acquisition d'équipements, de mobilier urbain et de mobilier de bureau

**Approbations requises:**

Adoption par le conseil municipal:	13 décembre 2019
Certificat de l'enregistrement des personnes habiles à voter:	13 janvier 2020
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:	13 février 2020

AVIS est de plus donné que lesdits règlements sont déposés au bureau du Greffier, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à la disposition et pour l'information de tous les citoyens.

DONNÉ À LAVAL  
Ce 25 février 2020

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe